



**SYNDICAT DEPARTEMENTAL  
DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE**

◇◇◇◇◇◇◇◇

COMITE SYNDICAL DU 9 AVRIL 2019

**PROCES-VERBAL DE SEANCE**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 avril à 15h00, les conseillers syndicaux désignés par les comités de territoires se sont réunis au siège social du Syndicat, suite à la convocation en date du 2 avril 2019 du président, Pierre YVROUD.

**Délégués présents et votants :**

M. Jean-Paul ANGLADE - M. Jean-Jacques BARBACHOUX - M. Daniel BAUDIN - Mme Bernadette BEAUVAIS - M. Daniel BEDEL - M. Jean-Michel BELHOMME - M. Roger BOUCHAIB - M. Jean-Louis BOUCHUT - M. Alain BRIAND - M. Patrice CAFFIN - Mme Claire CAMIN - M. Charles CARPENTIER - Mme Rosette CHAHINIAN - M. Casimir CHEREAU - M. Francis CHESNE - M. Alain D'AZEVEDO - M. Jacques DELPORTE - M. El Arbi DIHNI - M. Philippe DOUCE - M. Jacques DROUHIN - M. Alain DUMEE - M. Gilles DURAND - M. Daniel FADIN - M. Xavier FERREIRA - M. Dominique FESSARD - M. Pascal FOURNIER - M. Michel GARD - M. Jean-Jacques GRUDE - M. Claude GUERARD - M. Jacques ILLIEN - M. Jean-Claude JEGOUDEZ - M. Dominique JOLY - M. Michel LEGRAND - M. Philippe LOYAL - M. Pascal MACHU - M. Christophe MARTINET - M. Alain MUNOZ - M. Dominique PERNIER - M. Gabriel PLADYS - M. Christian POTEAU - Mme Claude RAIMBOURG - M. Dany ROUGERIE - M. Jacques ROUSSEAU - M. Stanislas SAUVAGE - M. Marc SAVINO - M. Fabrice STEFANIK - M. Richard STEHLIN - M. Georges THERRAULT - M. Jean-Charles TORTA - M. Alain TRUCHON - M. Alain VALLEE - M. Pierre YVROUD.

**Délégués représentés :**

M. Michel BILLOUT donne pouvoir à M. Christophe MARTINET ;  
M. Paul BRETHEREAU donne pouvoir à M. Jean-Claude JEGOUDEZ ;  
M. Alexandre DENAMIEL donne pouvoir à M. Pierre YVROUD ;  
M. Michel MENARD donne pouvoir à M. Michel GARD ;  
M. Fabien VALLEE donne pouvoir à M. Jacques ROUSSEAU ;

**Délégués excusés :**

M. Philippe BAPTIST - M. Serge BARBERI - M. Jean-Jacques BERNARD - M. Claude BONICI - M. Alain BURKHARD - M. Franck CALADO - M. Bernard CARMONA - M. Denis CELADON - M. Gérard CHANCLUD - M. Pierre COURTIER - M. Christophe DEFER - M. Stéphane DEVAUCHELLE - M. Daniel DOMETZ - M. Jean-Louis DURAND - M. Dominique ETIENNE - M. Jean-Marc FABRY CASAVIO - M. Philippe FASELER - M. Philippe FOURMY - M. Michel GASTINE - M. Réginald HERBEAUX - M. Hubert HINCELIN - M. Jean-Luc LABATUT - M. Loïc LE DIEU DE VILLE - Michel LE GLAS - M. Jean-Michel LEMSEN - M. Roland LEROY - Mme Laure LUCE - Mme Maryse MICHON - M. Guy NICCOUD - M. Francis OUDOT - M. Jean-Benoît PINTURIER - M. Alain POURSIN - M. Cyril RUDLER - Mme Evelyne SIVANNE - M. Jean-Claude VALETTE.

Le président constate le quorum (47 membres présents à l'appel).

Nombre de membres dont le Comité doit être composé	92	Nombre de membres en exercice	91
Nombre de membres présents (votants ou non)	52		
Suffrages exprimés (votants)	57		
Dont pouvoirs	5		

**Assistaient à la réunion, outre les conseillers syndicaux :**

M. Didier FENOUILLET, Directeur Général des Services - Mme Christelle PIART, Directrice Administrative Financière et Ressources Humaines - M. Marc BOTTEL, responsable du service énergie - M. GOBAUT, directeur général de la SEM SDESM ENERGIES

**Le président propose à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour : signature de la convention de partenariat avec GRDF relative aux conversions des chaudières fioul des bâtiments communaux en gaz naturel. Les membres du comité syndical acceptent à l'unanimité d'ajouter ce point à l'ordre du jour qui devient :**

## ORDRE DU JOUR

1. Intervention de l'entreprise IZIVIA – doc 1
2. Présentation des projets de la SEM SDESM ENERGIES
3. Date du prochain comité syndical ;
4. Approbation du procès-verbal du 14 mars 2019 - délibération n° 2019-22 ;
5. Compte rendu des décisions prises par le président sur délégation du comité syndical – délibération n°2019-23 ;
6. Compte rendu des décisions prises par le bureau sur délégation du comité syndical – délibération n°2019-24 ;
7. Approbation du compte administratif 2018 – délibération n° 2019-25 ; *doc 2*
8. Approbation du compte de gestion 2018 – délibération n°2019-26 ;
9. Affectation du résultat de l'exercice 2018 – délibération n°2019-27 ;
10. Budget 2019 – délibération n°2019-28 ;
11. Conditions de dépôt des listes pour la désignation de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) - délibération n°2019-29 ;
12. Transfert au SDESM de la compétence création et exploitation d'un réseau public de chaleur – délibération n°2019-30
13. Approbation du rapport de principe de la délégation de service public dans le cadre du réseau chaleur sur la commune de Lizy sur Ourcq – délibération n°2019-31 – *doc 4*
14. Approbation de la nouvelle charte éclairage public – projet de délibération n°2019-32 ; *doc 5*
15. Approbation de la convention Orange-SDESM – projet de délibération n°2019-33 ; *doc 6*
16. Transfert au SDESM de la compétence d'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques – délibération n°2019-34 ;
17. Convention de partenariat avec GRDF relative aux conversions fioul/gaz naturel – délibération n°2019-35.

Secrétaire de séance : M. Stanislas SAUVAGE

### **1. INTERVENTION DE L'ENTREPRISE IZIVIA**

Document joint

### **2. PRESENTATION DES PROJETS DE LA SEM SDESM ENERGIES**

M. Olivier GOBAUT présente les projets en cours.

Départ de M. MARTINET

### **3. DATE DU PROCHAIN COMITE SYNDICAL**

Le prochain comité est fixé au 21 mai 2019 à 15h00

### **4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 MARS 2019 :**

#### **DELIBERATION N°2019-22**

Le procès-verbal, qui a été transmis à chacun des membres du Comité Syndical, n'appelle aucune observation.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

. APPROUVE le procès-verbal de la séance du 14 mars 2019.

### **5. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT SUR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL**

#### **DELIBERATION N°2019-23**

### **1. Marchés conclus en procédure adaptée et principales dépenses :**

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L.5211-10,  
 Vu les délibérations n°2014-107 du comité syndical du 26 mai 2014 et n°2017-38 du 16 mai 2017 portant délégation d'attribution du Comité au bureau et au président,  
 Considérant que le président a pris les décisions suivantes :

**Principales dépenses :**

Date	Objet	Fournisseur	Montant T.T.C.
01/01/2018 au 31/12/2018	Matériel Informatique (4 postes, 3 écrans, plusieurs SSD)	OGI	13 017.12 €
02/03/2018	Dépose puits de lumière et pose verrière	MIROITERIE GENERALE	21 603.60 €
31/01/2018	Achat véhicule Kangoo	REDELE	16 748.56 €
17/07/2018	Achat traffic Renault	REDELE	29 470.76 €

**Etat des marchés passés :**

Numéro d'attribution	Nature du marché	Procédure	Désignation	Date de publicité	Avis attribution le
2018.SDESM.01	Fournitures & Services	Adaptée	Réalisation de travaux d'impression de documents de communication.	13/03/2018	09/05/2018
2018.SDESM.02	Services	Adaptée	Traiteur	03/04/2018	06/06/2018
2018.SDESM.03	Fournitures & Services	Adaptée	Achat de Véhicules neufs	28/12/2018	22/01/2019
2018.SDESM.04	Services	AO ouvert	Marché Public associant la conception, la réalisation, la rénovation, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public des communes membres du SDESM	22/5/18	1ER/10/2018
2018.SDESM.05	Travaux	Adaptée	Travaux d'extension siège social n° 2 (1er étage)	04/05/2018	01/08/2018
2018.SDESM.06	Services	Adaptée	AMO technique et juridique lancement DSP réseau de chaleur Lizy sur Ourcq	à définir	à définir
2018.SDESM.07	Fournitures & Services	AO ouvert	Fourniture et acheminement de GAZ (balais)	SANS SUITE	
2018 SDESM 08	Fournitures & Services	AO ouvert	Fourniture et acheminement d'électricité - Melun	30/10/2018	29/11/2018
2018 SDESM 09	Fournitures & Services	AO ouvert	Fourniture et acheminement de GAZ (balais) rectifié	15/11/2018	04/12/2018

**2. Conventions relatives aux travaux de réseaux :**

**Les conventions liées aux travaux d'électrification :**

Territoires	communes	rues	Dates de signature	Montant des travaux TTC (BT + EP + CE)
Bassée Montois	Baby	Rue Grande	27/06/18	152 722,20 €
	Bazoches les Bray	Rue Grande - tranche 3	27/06/18	269 435,80 €
	Jaulnes	Rue Grande (3ème tranche)	06/07/18	158 213,20 €
	Ormes sur Voulzie (Les)	Route de Bray (2ème tranche) et rue de Couture	06/07/18	268 434,40 €
	Villiers sur Seine	Rue Grande (de l'Eglise à la rue de Maratis)	06/07/18	213 612,40 €

Brie Lagny	Chatres	Rue des Villas Patrice et CR de la Mare Levêque	06/07/18	211 012,40 €
	Houssaye en Brie (La)	Rue du Général Leclerc - tranche A	27/06/18	216 133,80 €
	Jablins	Rue de Platry - tranche 1	04/05/18	194 029,60 €
	Marles en Brie	Rue Olivier et Chemin de la Gravière	10/07/18	275 928,00 €
	Marles en Brie	Impasse des Tilleuls	29/03/18	50 959,20 €

Claye	Annet sur Marne	Rue Pigeron (tranche 2)	04/05/18	279 121,93 €
	Charmentray	Rue de la Vallée aux Moines	12/06/18	114 492,80 €
	Compans	Chemin des Marais	06/07/18	297 166,00 €
	Iverny	Rue du Fresne	27/06/18	244 129,60 €
	Longperrier	Rue de Maincourt	02/07/18	216 987,34 €
	Montge en Goele	Rue Simonard - tranche 2	13/04/17	82 706,20 €
	Monthyon	Rue de la République - tranche 2	27/06/18	376 275,60 €
	Monthyon	Rue de la République - tranche 2 et rue du Gué	25/07/18	470 650,80 €
	Pin (le)	Rue d'Enfer	27/06/18	380 877,60 €
	Précý sur Marne	Rue de Verdun - 2ème tranche	27/06/18	218 108,82
	Plessis aux Bois	Rue de l'Eglise et rue de Cuisy	27/06/18	272 666,40 €
	Saint Mesmes	Rue de Vineuil	08/02/18	121 784,20 €
	Thieux	Grande Rue	16/07/18	205 046,80 €
	Villeroy	Rue du Puits	05/07/18	176 542,00 €

Coulommiers	Aulnoy	Chemin du Bois Louis	06/07/18	177 158,20 €
	Beautheuil	Rue de l'Abbaye	04/05/18	244 529,00 €
	Boissy le Chatel	Avenue du Général de Gaulle	12/06/18	87 185,40 €
	Coulommiers	avenue de Stasbourg - 2ème tranche	27/06/18	703 120,20 €
	Doue	Rue Champenois	06/07/18	331 783,80 €
	Ferté Gaucher (la)	Rue des Promenades - contribution	27/06/18	224 380,00 €
	Hautefeuille	Route de Courtesoupe - avenant 2019	17/04/18	234 090,00 €
	Maisoncelles en Brie	Rue de Crécy	09/10/18	167 010,00 €
	Marolles en Brie	Rue du Cèdre	06/07/18	83 140,80 €
	Mouroux	RD 934 - Convention de délégation	03/08/18	193 304,40 €

Fertois Ourcq	Bassevelle	Hameau de la Noue Brayer	16/04/18	163 697,80 €
	Bassevelle	Bourg de Bassevelle - fresque	18/12/18	1 500,00 €
	Citry	Rue du Plessier	27/11/18	127 200,00 €
	Germigny sous Coulombs	Rue de la Foulerie	12/06/18	184 310,00 €
	Jaignes	Rue des Vignes et Chemin du Grand Girat	16/07/18	132 975,20 €
	Jaignes	Rue des Vignes et Chemin du Grand Girat et rue de Tancrou - AVENANT	09/10/18	273 957,80 €
	Saint Léger	Raccordement station d'épuration de Champcormolin et Grand marché	05/11/18	70 980,00 €
	Sainte Aulde	Rue du Bourg (2 tranche) - annule et remplace	04/05/18	249 977,20 €
	Sainte Aulde	Rue du Bourg (3 tranche)	04/05/18	247 665,20 €

Gatinais	Achères la Forêt	Rue des Vaublas, rue du Colonel Fabien	22/11/18	432 587,60 €
	Achères la Forêt	Route Départementale n°64 (complément de la rue des Vaublas)	22/11/18	32 847,60 €
	Arville	Rue Grande	05/11/18	242 316,60 €
	Chapelle la Reine (la)	Chemin de Ronde	12/06/18	205 255,20 €
	Gironville	Ruelle des Clos	27/06/18	117 778,00 €
	Grez sur Loing	Chemin des Prés - raccordement des vestiaires et de poste de refoulement commun aux toilettes	18/10/18	12 456,00 €
	Montcourt Fromonville	Rue Grande (4ème tranche)	06/07/18	316 577,80 €
	Noisy sur Ecole	Rue Grande (tranche 2)	03/12/18	464 178,60 €
	Ury	Chemin de Melun	04/03/19	238 410,60 €
	Vaudoué (le)	Rue de la Croix Blanche	06/07/18	410 028,40 €

Meldois Grand Morin	Mareuil les Meaux	Rues Raspail et Albert Lepage	13/07/18	604 637,09 €
------------------------	-------------------	-------------------------------	----------	--------------

Melun Fontainebleau	Barbizon	Rue Jean Baptiste Gassies	16/07/18	238 616,40 €
	Blandy les Tours	Rue de la Petite Couture	17/04/18	36 518,40 €
	Blandy les Tours	Rue Saint Martin, du n°9 au 11B (tranche 2)	17/04/18	153 939,20 €
	Dammarie Les Lys	Rue du Moulin, Place du Sergent Mazet (Délég. MO)	17/01/19	26 522,00 €
	Pamfou	Rue de la Forêt "annule et remplace"	04/03/19	383 967,40 €
	Lissy	Rue Grande et rue Bois Gauthier	12/06/18	201 888,60 €
	Machault	Rue de Bailly "annule et remplace"	27/06/18	109 483,00 €
	Maincy	Rue Basse Poignet	05/11/18	262 493,60 €
	Maincy	Rue du Souvenir	26/12/18	1 830,00 €
	Montereau sur le Jard	Rue du Lavoir	26/07/18	132 770,60 €
	Rochette (La)	Rue Honoré Daumier	22/06/18	2 000,00 €
	Rubelles	Rue de Meaux RD 636 du n°268 au n°424	12/06/18	295 448,80 €
	Saint Sauveur/Ecole	Rue des Molières	06/07/18	117 811,00 €
	Seine Port	Avenues du Verger et des Platanes	27/06/18	257 244,40 €

	Sivry Courtry	Rue de la Ferme et rue des Granges	06/07/18	146 306,80 €
--	---------------	------------------------------------	----------	--------------

Mormant	Argentières	Rue des Grands Saules	25/07/18	113 632,53 €
	Bombon	Rue Grande et Forest	16/05/18	265 024,34 €
	Bréau	Rue de Bombon	18/05/18	297 739,40 €
	Coubert	Rue Constantine	09/03/18	94 448,20 €
	Grisy Suisnes	Rue de Verdun - tranche A	06/07/18	252 866,20 €
	Grisy Suisnes	Chemin du Bas de la Coudras	19/02/19	145 889,80 €
	Limoges Fourches	Rue de Mauny "annule et remplace"	22/03/18	142 330,92 €
	Lumigny Nesles Ormeaux	Route de Bernay	16/07/18	469 829,80 €
	Nangis	Chemin de la Gare et rue de la Bertauche	27/06/18	190 508,60 €
	Nangis	Avenue du Maréchal Foch et Impasse de la Grenouillère "annule et remplace"- contribution	16/05/18	369 843,20 €
	Quiers	Rue Saint Jacques	04/05/18	280 405,55 €
	Saint Ouen en Brie	Hameau le Jarrier - Chemins Creux et vert	12/06/18	279 312,80 €
	Soignolles en Brie	Rue de Mont	05/06/18	119 097,00 €
	Verneuil L'Etang	Rue de la Gare - contribution	16/03/18	322 489,20 €
	Verneuil L'Etang	Rue de l'Egalité - contribution	27/06/18	505 389,03 €

Provinois	Augers en Brie	Grande rue - tranche 1 (du n° 26 à la rue de l'Eglise)	27/06/18	273 147,00 €
	Cerneux	Rue des Epis d'Or - 2ème tranche	18/05/18	437 433,60 €
	Chenoise	Rue des Mésanges	06/07/18	185 023,20 €
	Montceaux les Provins	Rue de Brangis	27/06/18	357 926,00 €

Seine et Yonne	Marolles sur Seine	Rue Saint Georges, rue des Sautereaux	16/05/18	333 253,80 €
	Misy sur Yonne	Rue Haute - 3ème tranche	12/06/18	146 131,00 €
	Moret Loing et Orvanne	Rue des Joncs, rue de l'Eglise et impasse des Pontceaux	12/11/18	539 164,00 €
	Moret Loing et Orvanne	rue Berthelot	12/11/18	72 483,00 €
	Treuzy-Levelay	Place de la Mairie	04/01/19	94 871,60 €
	Voulx	Hameau de Lichiot - av du Général de Gaulle tr3.	05/07/18	388 417,40 €

**Les conventions liées aux fresques :**

Bombon	Place du Marchais	05/11/18	1 356,00 €
Chapelle Moutil (la)	Rue du Relais de poste Moutils	01/06/18	2 500,00 €
Château-Landon	Rue du Gatinais - parking Joubert	20/04/18	2 164,44 €
Fretoy	2, Chemin des Noyères	12/04/18	1 608,00 €
Houssaye en Brie (La)	En face du n°571 avenue du Général de Gaulle	26/03/18	1 460,00 €
Jutigny	RN sortie direction Provins	05/06/18	2 000,00 €
Longueville	Rue de l'Avenir	29/11/18	2 076,00 €
Machault	Rue de l'Orée	05/09/18	1 000,00 €
Noisy sur Ecole	Chemin du Montois	02/10/18	2 400,00 €

**Les conventions liées aux travaux d'éclairage public :**

TERRITOIRE	COMMUNE	RUES	DATE SIGNATURE	MONTANT
Gatinais	Beaumont du Gatinais	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	26/02/18	102 793,20 €
Gatinais	Beaumont du Gatinais	Rues diverses	26/02/18	2 146,80 €
Bassée Montois	Fontaines Fourches	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	26/02/2018	47 688,00 €
Coulommiers	Mauperthuis	Chemin Griffoul	26/02/18	1 272,00 €
Mormant	Plessis Feu Aussoux (Le)	Rues diverses	26/02/18	19 412,00 €
Coulommiers	Saint Barthelemy	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	26/02/18	10 560,00 €
Coulommiers	Dagny	Rues diverses	27/02/2018	10 416,00 €
Coulommiers	Saint Barthelemy	Hameau de Grenet	27/02/18	1 920,00 €
Provinois	Beton Bazoches	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	01/03/18	25 236,00 €
Provinois	Beton Bazoches	RN4	01/03/18	1 468,80 €
Bassée Montois	Meigneux	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	01/03/18	13 261,20 €
Mormant Nangis	Pecy	Hameau les Jarcys	01/03/18	5 352,00 €
Melun/Fontainebleau	Valence en Brie	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	01/03/18	20 575,20 €
Mormant	Yeblès	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	01/03/18	43 028,00 €
Meltois Grand Morin	Bouleurs	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	07/03/18	46 668,00 €
Meltois Grand Morin	Bouleurs	Rues diverses	07/03/18	6 060,00 €
Coulommiers	Marolles en Brie	Rues diverses	07/03/18	4 679,00 €
Melun/Fontainebleau	Rubelles	Rues diverses	07/03/18	91 089,48 €
Provinois	Mortery	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	12/03/18	4 420,80 €
Mormant	Quiers	rue ste Hélène - AVENANT DGD	12/03/18	2 984,80 €
Meltois Grand Morin	Saint Fiacre	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	12/03/18	12 504,00 €
Meltois Grand Morin	Saint Fiacre	sentier des Pigeons	12/03/18	1 848,00 €
Coulommiers	Verdelot	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	12/03/18	21 120,00 €
Brie Lagny	Guermantes	rues diverses	13/03/2018	20 928,00 €



Bassée Montois	Gurcy le Chatel	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	13/03/2018	7 934,40 €
Gatinais	Tousson	Rues diverses	13/03/18	57 379,20 €
Provinois	Voulton	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	13/03/18	788,40 €
Seine et Yonne	Villemarechal	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	14/03/18	25 190,40 €
Seine et Yonne	Villemarechal	Route de la Borde	14/03/18	960,00 €
Gatinais	Château Landon	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	03/04/2018	1 704,00 €
Coulommiers	Choisy en Brie	les sablons	03/04/2018	6 036,00 €
Meltois Grand Morin	Dammartin sur Tigeaux	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	03/04/2018	11 412,00 €
Melun Fontainebleau	Perthes en Gatinais	Parking ecole	03/04/18	17 775,20 €
Mormant	Yebles	rues diverses	03/04/18	2 160,00 €
Provinois	Augers en Brie	Rues diverses	04/04/18	5 510,40 €
Bassée Montois	Passy sur Seine	Rues diverses	04/04/18	44 522,00 €
Coulommiers	Saint Augustin	Rues diverses	05/04/18	7 356,00 €
Coulommiers	Saint Ouen sur Morin	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	09/04/18	50 928,00 €
Coulommiers	Montolivet	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	10/04/18	1 872,00 €
Mormant	Saint Ouen en Brie	rue du Marchais Milot	10/04/18	18 564,00 €
Mormant	Solers	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	10/04/18	13 368,00 €
Mormant	Solers	rues diverses	10/04/18	5 568,00 €
Coulommiers	Bellot	rues diverses	23/04/18	15 600,00 €
Coulommiers	Doze	Rues diverses	02/05/2018	15 276,00 €
Coulommiers	Doze	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	02/05/2018	1 620,00 €
Provinois	Chalautre la grande	Eglise	03/05/18	765,60 €
Mormant Nangis	Pecy	Rue du Petit Paris	14/05/18	24 732,00 €
Provinois	Sainte Colombe	Rues diverses - OPERATION 3000 BF	14/05/18	14 338,00 €
	Boitron	Route de Montcet - AVENANT DGD	16/07/18	484,05 €
	Château Landon	gymnase	16/07/2018	16 049,00 €

	Jouy le Chatel	Rues diverses - AVENANT DGD	17/07/18	5 697,12 €
Provinois	Augers en Brie	Rues diverses - AVENANT DGD	26/07/18	915,18 €
Mormant	Coubert	Rue Aristide Briand T2	30/08/2018	13 874,78 €
Claye	Juilly	Rues diverses	30/08/18	73 548,00 €
Fertois Ourcq	Mary sur Marne	Rues diverses	17/09/18	21 254,00 €
Coulommiers	Chevru	Rue Mederic Charot et du Donjon	15/11/2018	19 176,00 €
Fertois Ourcq	Marcilly	Rue Neuve	15/11/18	9 792,00 €
Fertois Ourcq	Chamigny	Chemin de la grande maison	26/11/18	31 596,00 €
Meludois Grand Morin	Fublaines	Rues diverses	29/11/2018	10 848,00 €
Mormant/Nangis	Limoges Fourches	Passages pietons	29/11/18	9 876,00 €
Coulommiers	Saint Remy de la Vanne	Rues diverses	11/12/18	7 596,00 €
Brie/Lagny	Ferrières en Brie	Place Auguste Trezy	13/12/2018	20 916,00 €
Mormant Nangis	Grisy Suisnes	Rue Ulrich Brunner	13/12/2018	14 508,00 €
Melun Fontainebleau	BOISSETTES	Av Gal de Gaulle	17/12/18	17 652,00 €
Coulommiers	Pezarches	Grande RUE	17/12/18	10 980,00 €
Melun Fontainebleau	Chatelet en Brie (Le)	Rue du moulin	18/12/2018	57 175,80 €
Mormant Nangis	Bernay Vilbert	rues diverses	21/12/18	15 684,00 €
Coulommiers	Jouy sur Morin	Rues diverses	21/12/18	10 776,00 €
Gatinais	Buthiers	Rues diverses	08/01/19	8 128,80 €
Mormant	Coubert	Lotissement de la Boulaye	08/01/2019	9 348,00 €
Mormant Nangis	Courtomer	Rues diverses	08/01/2019	43 020,00 €
Seine et Yonne	Dormelles	Hameau Ouzille et rue des Sablons	08/01/2019	10 607,10 €
Fertois Ourcq	Lizy sur Ourcq	Armoire N°9	08/01/19	5 088,00 €
Melun/Fontainebleau	Moisenay	rues diverses	08/01/19	62 556,20 €
Melun Fontainebleau	Saint Germain Laxis	Rues diverses	08/01/19	16 391,80 €
Mormant Nangis	Croix en Brie (La)	rue des planchettes	16/01/2019	1 944,00 €

Melun Fontainebleau	Barbizon	rues diverses	23/01/2019	45 776,00 €
Mormant	Quiers	Rue St Martin	31/01/19	13 152,00 €
Coulommiers	Beauthel-Saints	Rues diverses	01/02/19	10 188,00 €
Provinois	Bannost Villegagnon	Rues diverses	05/02/19	7 395,00 €
GATINAIS	Fromont	Armoires eglise et boulangcourt	05/02/2019	5 829,00 €
Gatinais	Gironville	Fermes 1,2,3	14/02/2019	42 522,50 €
Melun Fontainebleau	Pamfou	Mairie	15/02/19	5 516,40 €
Seine et Yonne	Villemarechal- St Ange le Viel	Rues diverses	15/02/19	33 501,50 €
Coulommiers	Choisy en Brie	rues diverses	18/02/2019	16 764,00 €
Bassée Montois	Gouaix	rues diverses	18/02/2019	18 140,62 €
Gatinais	Grez sur Loing	rue Wilson	19/02/2019	1 402,00 €
Seine et Yonne	Diant	rues diverses	29/01/2019	7 568,00 €
Coulommiers	Doue	Bois Baudry	20/02/2019	1 116,00 €
Fertois Ourcq	Vincy Manceuvre	Rues diverses	20/02/19	5 340,00 €
Coulommiers	Amillis	Hameau de la Tuilerie	22/02/19	21 900,00 €
Gatinais	Bagneaux sur loing	Chemin des greves	28/02/19	7 998,00 €
Bassée Montois	Bazoches les Bray	Rues diverses	28/02/19	17 562,41 €
Provinois	Boisdon	RUES DIVERSES	28/02/19	23 610,00 €
Mormant	Grandpuits Bailly Carrois	RD619	28/02/2019	9 936,00 €
Provinois	Soisy Bouy	Rues diverses	28/02/19	10 626,60 €
Gatinais	Beaumont du Gatinais	rues diverses	05/03/19	11 355,00 €
Seine et Yonne	Misy sur Yonne	rues diverses	05/03/19	16 382,00 €
Seine et Yonne	Chevry en Sereine	rues diverses	05/03/19	15 123,00 €
Gatinais	Tousson	rues diverses	05/03/19	33 153,00 €
Bassee Montois	Balloy	rues diverses	05/03/19	7 726,00 €
Provinois	Beton Bazoches	rues diverses	05/03/19	24 100,76 €

Coulommiers	Verdelot	Salle Albert Camus	12/03/19	20 796,00 €
Brie Lagny	Villeneuve St Denis	rue St Ernest	12/03/19	2 412,00 €
Mormant	Chapelle Rablais (la)	rues diverses	14/03/19	22 692,00 €

**Les conventions liées au service SIG**

Nom	Date signature cne	Redevance annuelle	Forfait
COUTENCON	14/03/2018	300 €	
GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS	14/03/2018		80 €
JOUARRE	03/04/2018	300 €	
MAUPERTHUIS	21/02/2018	300 €	
SAINT-BRICE	13/03/2018	300 €	
TREUZY-LEVELAY	16/02/2018	300 €	
VOISENON	20/02/2018	300 €	

**Les conventions liées au service Energie :**

**Conventions Conseil en Energie Partagé :**

Commune	Nombre d'habitant (INSEE 2015)	Date signature convention
Barbizon	1194	15/01/2019
Basseville	345	15/10/2018
Boissettes	417	15/10/2018
Burcy	160	29/01/2019
Féricy	604	15/01/2019
Grisy-Suisnes	2449	28/02/2019
Pécy	874	26/11/2018
Vaudoy en Brie	896	22/03/2018
Villecerf	732	28/11/2018

**Convention PCAET :**

- o CA Marne et Gondoire : 14/03/2018
- o CC Brie des Rivières et Châteaux : 27/03/2018
- o CC Moret Seine et Loing : 28/05/2018
- o CC Brie Nangissienne : 10/01/2019
- o CA Coulommiers Pays de Brie : 10/01/19
- o CC Pays Créçois : 13/11/2018

Le Comité Syndical prend acte du compte rendu des décisions prises par le président sur délégation du comité syndical.

## **6. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU SUR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL**

### **DELIBERATION N°2019-24**

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L.5211-10,

Vu les délibérations n°2014-107 du comité syndical du 26 mai 2014 et n°2017-38 du 16 mai 2017 portant délégation d'attribution du Comité au bureau et au président,

Considérant que le Bureau Syndical a pris les décisions suivantes :

- 22/6/18 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 FEVRIER 2018
- 22/6/18 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 MARS 2018
- 22/6/18 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 2 MAI 2018
- 22/6/18 CONTRAT D'APPRENTISSAGE
- 22/6/18 CREATION D'UN POSTE D'INGENIEUR
- 21/9/18 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 JUIN 2018
- 21/9/18 CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF
- 21/9/18 CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN
- 8/11/19 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2018
- 21/2/19 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 8 NOVEMBRE 2018
- 21/2/19 CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Comité Syndical prend acte du compte rendu des décisions prises par le président sur délégation du comité syndical.

## **7. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

### **DELIBERATION N°2019-25**

Monsieur YVROUD quitte la salle et ne prend pas part au vote. M. GARD Michel prend la présidence.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, les articles L.5212-16, L.5711-1 et suivants ;

Vu les statuts du SDESM et, notamment, son article 6 portant dispositions financières ;

Vu le budget primitif pour l'année 2018, adopté par délibération n°2018-22 du 28 mars 2018 ;

Vu les décisions modificatives n°1, 2, 3 et 4 du 17 mai 2018, du 5 juillet 2018, du 4 octobre et du 28 novembre 2018

**Le Comité Syndical,**

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Pierre YVROUD, Président en exercice, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré et les décisions modificatives 1,2, 3 et 4,

**A l'unanimité des membres présents et représentés,**

**.LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer selon les tableaux suivants :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		191 023,27		60 703,59	0,00	251 726,86
Opérations de l'exercice	27 822 702,53	30 736 567,07	8 827 684,22	10 826 832,14	36 650 386,75	41 563 399,21
Totaux	27 822 702,53	30 927 590,34	8 827 684,22	10 887 535,73	36 650 386,75	41 815 126,07
Résultats de clôture		3 104 887,81		2 059 851,51		5 164 739,32
Restes à réaliser	32 410 728,30	26 324 939,25			32 410 728,30	26 324 939,25
Totaux	32 410 728,30	29 429 827,06	0,00	2 059 851,51	32 410 728,30	31 489 678,57
Résultats définitifs	2 980 901,24			2 059 851,51		-921 049,73

.**CONSTATE**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les identifications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

.**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

.**VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## 8. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

### DELIBERATION N°2019-26

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, les articles L.5212-16, L.5711-1 et suivants ;

Vu le budget primitif pour l'année 2018 du SDESM, adopté par délibération n°2018-2 du 28 mars 2018 ;

Vu le compte administratif, adopté ce jour par délibération n°2019-25 ;

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur syndical, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur syndical a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

.**DECLARE**, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Que le compte de gestion du SDESM dressé pour l'exercice 2018 par le comptable syndical, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 9. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 DU SDESM

### DELIBERATION N°2019-27

Conformément au principe budgétaire d'antériorité, il convient de prendre en compte le résultat de l'année 2018 afin de le transcrire sur le budget de l'exercice 2019. Cette reprise s'effectue par le moyen de l'affectation : il s'agit d'utiliser le solde positif de fonctionnement afin, au minimum, de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

La présente délibération vise donc à statuer sur l'utilisation du résultat. Une fois la comptabilité arrêtée, le résultat s'établit comme suit :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, les articles L.5212-16, L.5711-1 et suivants ;

Vu le compte administratif, adopté ce jour par délibération n°2019- ;

**Le Comité Syndical,**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

Constatant que le compte administratif 2018 présente un excédent de fonctionnement de 2 059 851.51 euros;

**.DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement à affecter : 2 059 851.51 €

Solde d'exécution d'investissement :	3 104 887.81 €
Reste à réaliser dépenses :	- 32 410 728.30 €
Reste à réaliser recettes :	+ 26 324 939.25 €
Solde :	- 2 980 901.24 €
Besoin de financement :	- 2 980 901.24 €

Affectation au 1068 : 2 059 851.51 €

Report en fonctionnement au 002 :

**10. BUDGET 2019****DELIBERATION N°2019-28**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.2312-1,

Vu l'information budgétaire faite lors du comité syndical du 14 mars 2019,

Considérant l'avis du bureau syndical du 26 mars 2019,

Considérant le projet de budget primitif, présenté par Monsieur le président pour l'année 2019.

**Après en avoir délibéré,**

**Le Comité Syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :**

**.ADOpte le budget primitif pour l'année 2019 par un vote par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, selon les tableaux ci-dessous :**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES	BUDGET 2019
011 Charges à caractère général	1 752 836,00
012 Charges de personnel	2 462 600,00
014 Atténuations de produits	630 000,00
65 Autres charges des gestion courante	1 306 430,00
66 charges financières	182 500,00
67 charges exceptionnelles	2 500,00
022 Dépenses imprévues	10 000,00
023 Virement à la section d'investissement	1 411 584,27
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	3 935 000,00
D002 Résultat reporté	921 049,73
<b>TOTAL</b>	<b>12 614 500,00</b>

RECETTES	BUDGET 2019
013 Remboursement de charges salariales	29 900,00
70 Produits des services, du domaines et ventes divers	139 000,00
73 Impôts et taxes	9 400 000,00
74 Dotation, subventions, participations	720 100,00
75 Autres produits de gestion courante	591 500,00
76 Produits financiers	0,00
77 Produits exceptionnels	324 000,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	1 410 000,00
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la secteur	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>12 614 500,00</b>

***SECTION D'INVESTISSEMENT :***

DEPENSES	BUDGET 2019
16 Emprunts et dettes	895 100,00
20 Immobilisations incorporelles	33 314,98
21 immobilisations corporelles	427 119,32
204 Subventions versées	1 881 551,32
23 Immobilisations en cours	8 832 193,09
26 Participations et créances rattachées à des participations	572 000,00
27 Créances/transfert de droit (TVA)	2 000,00
45 Comptabilité distinctes rattachée	11 250 500,00
020 Dépenses imprévues	10 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 410 000,00
041 Opérations d'ordre section d'investissement	3 500 000,00
RESTES A REALISER	32 410 728,30
<b>TOTAL</b>	<b>61 224 507,01</b>

RECETTES	BUDGET 2019
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 059 851,51
13 Subventions d'équipement	5 820 571,17
16 Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00
27 Créances/transfert de droit (TVA)	1 785 873,00
45 Comptabilité distincte rattachée	11 250 500,00
024 Produits des cessions	31 300,00
021 Virement de la section de fonctionnement	1 411 584,27
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 935 000,00
041 Opérations d'ordre section d'investissement	3 500 000,00
R001 Solde d'exécution positif reporté	3 104 887,81
RESTE A REALISER	26 324 939,25
<b>TOTAL</b>	<b>61 224 507,01</b>



## BALANCE DU BUDGET

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>BUDGET 2019</b>
- Dépenses	<b>61 224 507,01</b>
Opérations réelles	56 314 507,01
Opérations d'ordre	4 910 000,00
- Recettes	<b>61 224 507,01</b>
Opérations réelles	53 789 507,01
Opérations d'ordre	7 435 000,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BUDGET 2019</b>
- Dépenses	<b>12 614 500,00</b>
Opérations réelles	8 679 500,00
Opérations d'ordre	3 935 000,00
- Recettes	<b>12 614 500,00</b>
Opérations réelles	11 204 500,00
Opérations d'ordre	1 410 000,00

### 11. CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES POUR LA DESIGNATION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

#### DELIBERATION N°2019-29

Dans le cadre des procédures relatives aux Délégations de Service Public (DSP), l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit la création d'une commission de délégation de service public (CDSP) afin qu'elle procède à l'ouverture et à l'analyse des candidatures et des offres.

La commission est composée pour le SDESM :

- de la personne habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président de la commission
- de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants désignés au sein et par l'assemblée délibérante.

Préalablement aux opérations électorales de désignation des membres titulaires et suppléants de la CDSP, le comité syndical doit selon l'article D1411-5 du CGCT, fixer les conditions de dépôt des listes.

Une délibération préalable et distincte des opérations électorales est nécessaire.

Ses membres sont élus :

- à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel
- au scrutin de liste
- au scrutin secret sauf accord unanime contraire (L2121-21 du CGCT)

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1411-5 et D1411-5

**Après en avoir délibéré,**

**Le Comité Syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :**

**.FIXE** les conditions de dépôt des listes de la commission de délégation de service public comme suit :

- Les listes seront déposées auprès du président du SDESM en début de comité syndical ayant pour objet la désignation des membres de la CDSP, sous enveloppe cachetée. Une ou plusieurs listes pourront être déposées.
- Les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de titulaires et de suppléants à pourvoir conformément à l'article D1411-4 du CGCT. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants

Le comptable du SDESM et un représentant du ministre chargé de la concurrence peuvent participer, avec voix consultative à la CDSP.

**12. TRANSFERT DE LA COMPETENCE CREATION ET EXPLOITATION D'UN RESEAU PUBLIC DE CHALEUR**

**DELIBERATION N°2019-30**

Vu les statuts du SDESM et plus particulièrement l'article 3.2 relatif aux compétences à la carte : Étude et/ou maîtrise d'ouvrage et/ou travaux et/ou exploitation pour :

-réseaux de chaleur et de froid

Considérant la délibération de la commune de Lizy-sur-Ourcq du 4 juin 2018 transférant la compétence création et exploitation d'un réseau public de chaleur au SDESM.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

.ACCEPTE le transfert de la compétence création et exploitation d'un réseau public de chaleur de la commune de LIZY SUR OURCQ

**13. APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRINCIPE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DANS LE CADRE DU RESEAU CHALEUR SUR LA COMMUNE DE LIZY SUR OURCQ**

**DELIBERATION N°2019-31**

Considérant le rapport relatif à la délégation de service public sur la création d'un réseau de chaleur sur la commune de Lizy-sur-Ourcq

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

.APPROUVE le rapport ci-joint sur le principe de la délégation de service public dans le cadre du réseau chaleur sur la commune de Lizy-sur-Ourcq

.DIT que ce rapport sera soumis au Comité Technique du Centre de Gestion et à la Commission Consultative des Services Publics Locaux

**14. APPROBATION DE LA NOUVELLE CHARTE ECLAIRAGE PUBLIC**

**DELIBERATION N°2019-32**

Le SDESM finance l'éclairage public des communes pour lesquelles il perçoit la TCFE lors des opérations d'effacement de réseaux et de création de réseau d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage soit communale soit SDESM (par délégation). L'octroi de ces subventions est subordonné au respect des normes en vigueur et de certains dispositifs techniques permettant de réaliser des économies d'énergie dans ce domaine.

Considérant la nouvelle charte éclairage public jointe ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

.ADOPTE la nouvelle charte éclairage public ci-jointe

.DIT qu'elle sera applicable à compter de 2019.

.DIT que l'attribution des subventions éclairage public sera subordonnée au respect des prescriptions de cette charte.

**15. APPROBATION DE LA CONVENTION ORANGE-SDESM CONCERNANT LA DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE DU CABLAGE LORS DES OPERATIONS D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX :**

**DELIBERATION N°2019-33**

Considérant qu'actuellement Orange intervient sur les chantiers d'enfouissement pour le déroulage du câble.  
Considérant que les interventions des prestataires d'Orange retardent énormément la réception des chantiers d'enfouissement.

Il a été négocié la délégation de maîtrise d'ouvrage du câblage au SDESM avec Orange afin que les entreprises de l'accord cadre réalisent le câblage.

Après en avoir délibéré,

**Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**.ADOpte** la nouvelle convention Orange-SDESM ci-jointe ;

**.AUTORISE** le président à signer la convention et tous ses éventuels avenants.

#### **16. DELEGATION AU SDESM DE L'EXPLOITATION DES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES POUR DES COMMUNES NON ADHERENTES**

##### DELIBERATION N°2019-34

**Considérant** la demande présentée par la commune de SAINTRY relative à l'exploitation (maintenance, supervision et monétique) de ses bornes de recharge de véhicules électriques par le SDESM ;

**Considérant** que la commune de Saintry n'est pas adhérente au SDESM

Après en avoir délibéré,

**Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**.VALIDE** le principe d'exercer pour le compte des communes non adhérentes au SDESM l'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques

**.DIT** que le coût réglé par le SDESM sera en totalité refacturé aux communes concernées

**.DIT** que la recette des recharges sera encaissée par le SDESM

#### **17. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC GRDF RELATIVE AUX CONVERSIONS FIOUL/GAZ NATUREL**

##### DELIBERATION N°2019-35

**Considérant** l'accompagnement des communes dans la rénovation thermique de leur patrimoine bâti dans le cadre des missions du Conseil en énergie partagé peut conduire à proposer la conversion d'une chaudière fioul au gaz ;

**Considérant** qu'il était nécessaire d'établir un partenariat avec GRDF sur ces problématiques.

Après en avoir délibéré,

**Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**.ADOpte** la convention de partenariat avec GRDF relative aux conversions des chaudières fioul/gaz naturel ci-jointe

#### **18. QUESTIONS DIVERSES**

Le président informe qu'il va falloir augmenter le coût de la charge sur les bornes de recharge pour véhicules électriques. Au démarrage de l'opération, le coût avait été peu élevé pour inciter l'utilisation des véhicules électriques. Maintenant le coût peut être augmenté.

Lors des vœux, un engagement du vice-président de la Région a été pris pour le financement de l'installation de nouvelles bornes, cependant il s'avère que la région ne finance que les bornes à recharge rapide (coût de la borne : 45 000 euros) et non les bornes à recharge accélérée.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

Fait à La Rochette, le 19 avril 2019

Le Président,

Pierre YVROUD.

**Les membres présents du comité syndical,  
Suivant la liste ci-dessous.**

**Comité syndical**  
**Approbation de la séance du 9 avril 2019**

ANGLADE Jean-Paul	BAPTIST Philippe	BARBACHOUX Jean-Jacques	BARBERI Serge
BAUDIN Daniel	BEAUVAIS Bernadette	BEDEL Daniel	BELHOMME Jean-Michel
BERNARD Jean-Jacques	BILLOUT Michel	BONICI Claude	BOUCHAIB Roger
BOUCHUT Jean-Louis	BRE'THEREAU Paul	BRIAND Alain	CAFFIN Patrice
CALADO Franck	CAMIN Claire	CARMONA Bernard	CARPENTIER Charles
CELADON Denis	CHAHINIAN Rosette	CHANCLUD Gérard	CHEREAU Casimir
CHESNÉ Francis	COURTIER Pierre	D'AZEVEDO Alain	DEFER Christophe
DELPORTE Jacques	DENAMIEL Alexandre	DEVAUCHELLE Stéphane	DIHNI El Arbi
DOMETZ Daniel	DOUCE Philippe	DROUHIN Jacques	DUMÉE Alain
DURAND Jean-Louis	DURAND Gilles	E'TIENNE Dominique	FABRY CASADIO Jean-Marc
FADIN Daniel	FASSELER Philippe	FERREIRA Xavier	FESSARD Dominique
FOURMY Philippe	FOURNIER Pascal	GARD Michel	GASTINE Michel

**Comité syndical**  
**Approbation de la séance du 9 avril 2019**

GRUDE Jean-Jacques	GUERARD Claude	HERBEAUX Réginald	HINCELIN Hubert
ILLIEN Jacques	JEGOUDEZ Jean-Claude	JOLY Dominique	LABATUT Jean-Luc
LE DIEUDE VILLE Loïc	LE GLAS Michel	LEGRAND Michel	LEMSEN Jean-Michel
LEROY Roland	LOYAL Philippe	LUCE Laure	MACHU Pascal
MARTINET Christophe	MENARD Michel	MICHON Maryse	MUNOZ Alain
NICOUD Guy	OUDOT Francis	PERNIER Dominique	PINTURIER Jean-Benoît
PLADYS Gabriel	POTEAU Christian	POURSIN Alain	RAIMBOURG Claude
ROUGERIE Dany	ROUSSEAU Jacques	RUDLER Cyril	SAUVAGE Stanislas
SAVINO Marc	SIVANNE Evelyne	STEFANIK Fabrice	STEHLIN Richard
THERRAULT Georges	TORTA Jean-Charles	TRUCHON Alain	VALETTE Jean-Claude
VALLEE Fabien	VALLÉE Alain	YVROUD Pierre	